

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**Date convocation
01/10/2021Date Affichage
01/10/2021Nombres de membres en exercice : 11
Nombres de membres Présents : 8
Nombres de membre Absents : 3
Nombre de procurations : 2
Nombre de votants : 10

Séance du 7 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un le sept octobre à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M., CORREIA J., DOMINGO J.D, LAUBRAY. J, MIRAN P, PICHEYRE V, VAILLS S.

Absents excusés : BADIE F., PUJOL D. DABOUIS N.,

Procurations : BADIE F. à BRILLARD M., DABOUIS N. à PICHEYRE V..

Objet de la Délibération :**ADHESION A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*,

DECIDE d'adhérer à l'association des communes forestières pour la durée de son mandat.

DIT qu'une copie de la présente délibération sera envoyée à l'association.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 07 Octobre 2021

Le Maire,

P. PETITQUEUX